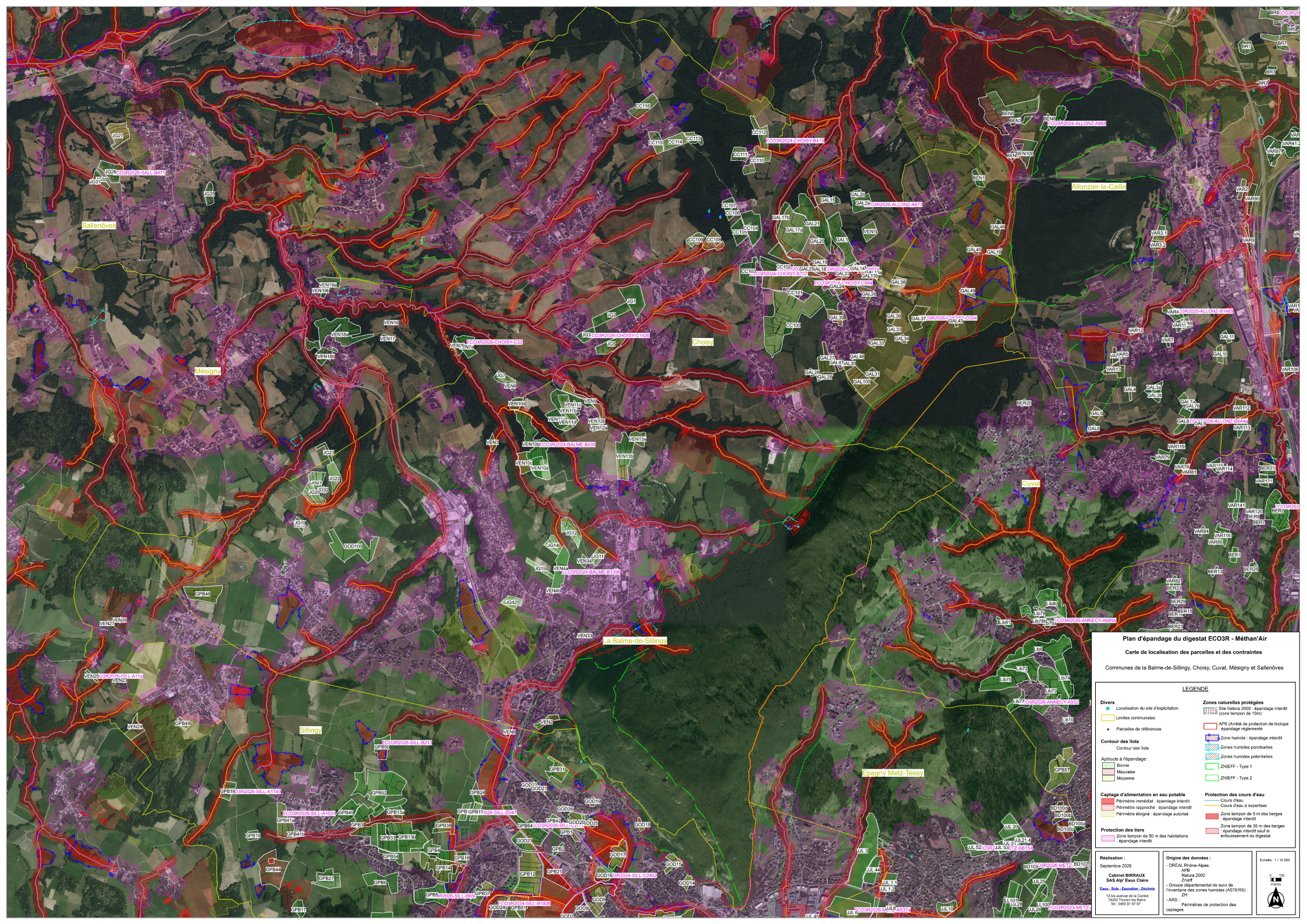




Plan d'épandage du digestat ECO3R - Méthan'Air

Carte de localisation des parcelles et des contraintes

Communes de la Balme-de-Sillingy, Choisy, Cuvel, Mesigny et Sallenôves

LEGENDE

Divers

- Localisation du site d'exploitation
- Limites communales
- Parcelles de références

Contour des îlots

- Contour des îlots

Apptitude à l'épandage :

- Bonne
- Mauvaise
- Moyenne

Captaie d'alimentation en eau potable

- Périmètre immédiat : épandage interdit
- Périmètre rapproché : épandage interdit
- Périmètre éloigné : épandage autorisé

Protection des tiers

- Zone tampon de 50 m des habitations : épandage interdit

Zones naturelles protégées

- Site Natura 2000 - épandage interdit (zone tampon de 10m)
- APB (Année de protection de biotope) : épandage réglementé
- Zone humide : épandage interdit
- Zones humides ponctuelles
- Zones humides potentielles
- ZNIEFF - Type 1
- ZNIEFF - Type 2

Protection des cours d'eau

- Cours d'eau
- Cours d'eau à expertise
- Zone tampon de 5 m des berges : épandage interdit
- Zone tampon de 30 m des berges : épandage interdit
- Zone tampon de 50 m des berges : épandage interdit

Réalisation :

Septembre 2008

Cabinet BIRBAUX
SAS Air' Eaux Claire
Eau, Sol, Écologie, Bâtiment

11 bis avenue de la Courbe
74300 Thoiry-le-Bas
Tél : 04 78 01 87 87

Origine des données :

DIREAL Rhône Alpes
APB
Natura 2000
Znief
Groupe départemental de suivi de l'inventaire des zones humides (ASIER) : ZH
ARS : Périmètres de protection des captages

Echelle : 1 / 10 000

0 100 200 m

N